

L'ÉLYSÉE COUVRE LES GAZ DE SCHISTE

LE 4 OCTOBRE 2011 SYLVAIN LAPOIX

Le gaz de schiste n'est pas banni par Sarkozy. Derrière les trois permis abrogés par l'Élysée, à grand renfort de communication, 61 autres permis permettent de recueillir des gaz de schiste. Des entreprises peu inquiétées par les récentes déclarations.

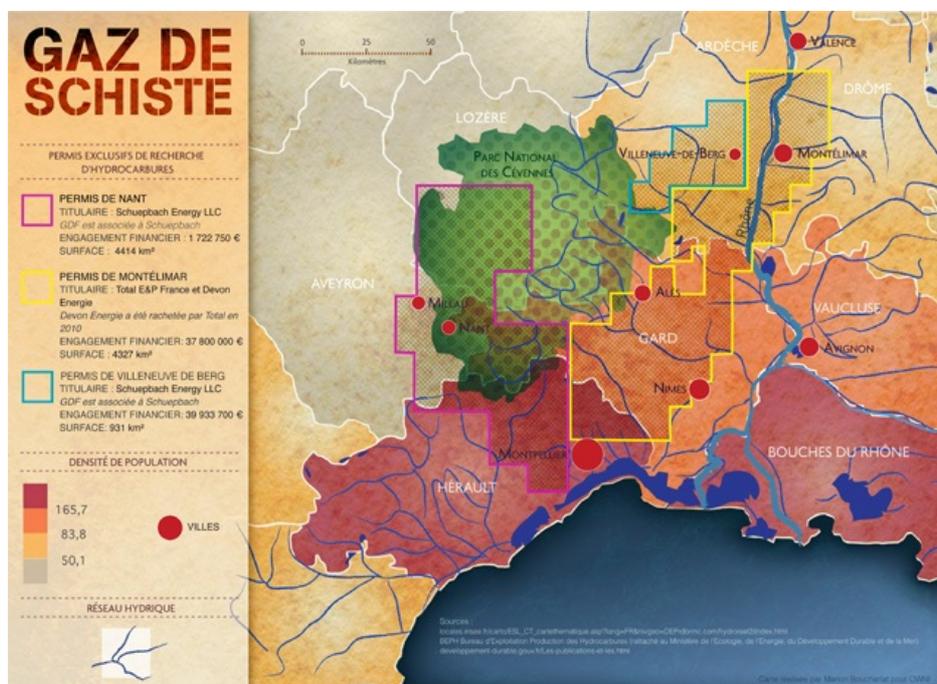


En décidant d'abroger seulement trois permis d'exploration d'hydrocarbures dans le Sud de la France, Nicolas Sarkozy est loin de fermer la porte aux gaz de schiste. Étalées sur près de 10 000 km² autour des Cévennes, les concessions de **Montélimar**, **Nant** et **Villeneuve-de-Berg** ne sont que trois des dizaines de permis d'exploration accordés par le ministère de l'Écologie dans toute la France ces dernières années. Grâce auxquels des compagnies pétrolières ou gazières pourront continuer de fouiller le sous-sol par la **technique controversée de fracturation hydraulique**.

Les permis de gaz de schiste n'existent pas

L'annonce a pourtant produit l'effet désiré sur le plan médiatique. À la faveur d'articles titrés « **le gouvernement abroge les permis de gaz de schiste** », les militants impliqués dans le débat ont poussé sur les réseaux sociaux un long ouf de soulagement toute la journée du lundi 3 octobre. Un peu rapide.

Car en réalité 61 autres permis d'exploration gaziers et pétroliers en vigueur en France, ouvrent la voie aux gaz de schiste et autres hydrocarbures non conventionnels. Au plan du droit, ils s'intitulent, formellement, « **permis exclusifs de recherche de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux** ». Autrement dit, des autorisations d'aller rechercher tout combustible volatile ou poisseux, à quelques profondeurs et dans quelque état que ce soit, depuis la classique poche de gaz jusqu'aux forages destructeurs à des kilomètres de profondeur.



Quand elles déposent leur volumineux dossier au ministère pour obtenir un permis, les compagnies pétrolières et gazières **exposent par le menu les opérations qu'elles souhaitent mener sur place** : profondeur des forages, méthode d'extraction, emprise au sol des plateformes, etc. Un document tamponné par la direction générale de l'énergie et du climat. Seule cette note d'intention archivée dans un tiroir de cette administration énonce clairement si oui ou non la société compte aller chercher des gaz de schiste.

Or, pour déterminer le bienfondé des permis, **la loi votée le 13 juillet** ne prévoit de vérifications entre la réalité des explorations et le contenu de cette note d'intention qu'a posteriori. Il suffit pour le moment à chaque société, de jurer, la main sur un rapport, qu'elle ne pratiquera pas de fracturation hydraulique.

Couper l'herbe sous le pied de la gauche...

Or le double discours est déjà pour certaines sociétés une spécialité. Telle Toréador, administrée par le frère de Julien Balkany elle avait essayé en mars dernier de décourager une manifestation prévue en Seine-et-Marne contre l'exploration des huiles de schiste en diffusant auprès des habitants des tracts assurant qu'il ne s'agissait là que d'exploration pétrolière « classique ». **Une version dont OWNI avait révélé le peu de sérieux** dans les documents transmis aux actionnaires de Toréador, prévoyant d'exploiter des couches profondes (le « *thème liasique* », couche géologique à plus de 2 000 mètres de profondeur où du gaz peut être emprisonné dans le schiste) et de « *produire des réservoirs* » dans le Bassin parisien. Une expression désignant dans l'industrie pétrogazière la première fracturation hydraulique sur un gisement.

Mais ces réalités techniques ne semblent guère intéresser le gouvernement. **La tonitruante promenade dans les Cévennes que nous organise l'Élysée** tombe tout juste l'avant-veille de l'examen à l'Assemblée nationale de **la proposition de loi portée par la gauche et les écologistes** pour pallier les insuffisances de la première « *loi sur les gaz et huiles de schiste* » adoptée à la mi-juillet. En déchirant trois bouts de papiers, le Président dégonfle par avance un débat qui aurait pu empoisonner ce début de campagne. Et retire aussi de la place publique un vrai débat qui n'a toujours pas eu lieu sur les choix énergétiques de la France. Quid des autres techniques et des autres réservoirs comme le offshore profond, les gaz de houille, les schistes bitumineux... **Au final, le texte voté le 13 juillet ne définit en fait pas grand chose.** Pas même en quoi consiste la fracturation hydraulique.

Des questions énergétiques en suspens

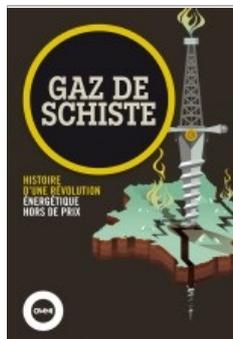
Pour éviter les risques liés à la fracturation hydraulique, il faudrait rentrer dans d'ennuyeux détails : parler des quantités d'eau utilisées, des produits chimiques injectés dans le sol, des gaz de houille et du pétrole de schiste... Donc, débattre politique industrielle, ce que l'État se garde bien de faire. L'article 4 de la loi sur les gaz et huiles de schiste votée le 13 juillet prévoit ainsi un « *rapport sur l'évolution des techniques d'exploration et d'exploitation et la connaissance du sous-sol français, européen et international en matière d'hydrocarbures liquides ou gazeux* ». Une façon de « *ne pas fermer la porte* » aux hydrocarbures de schiste, **comme le promettait Eric Besson.** Surtout à l'heure où la compagnie Elixir Petroleum

publie un rapport dépeignant la verte Lorraine en petit Koweït plein de 164 milliards de barils de pétrole de schiste et 650 000 milliards de pieds cube de gaz de même extraction.

Laisant les écologistes et les militants s'empêtrer dans les explications techniques, le gouvernement joue la montre sur les hydrocarbures comme il l'a fait sur le nucléaire, promettant contrôles et commissions sans donner de perspective précise. Un temps qu'il ne souhaite pas prendre en ce temps de campagne présidentielle. Car un projet énergétique, ça ne s'invente pas en une balade dans les Cévennes.

Carte et illustrations : Marion Boucharlat pour OWNI.fr.

Retrouvez toute l'actualité du schiste sur **notre site dédié**.



Retrouvez le livret "Gaz de Schiste, histoire d'une révolution énergétique hors de prix" par Sylvain Lapoix dans **Le DVD du documentaire Gasland** (Arte Éditions)

NICOSAN

le 4 octobre 2011 - 14:03 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et à coté de celà, les exploitants pétroliers continuent les "torchères" sur la quasi totalité des puits en exploitation dans le monde. Bon d'accord, ils cherchent du pétrole, pas du gaz !*

Mais bon, là en France, s'il trouvent du pétrole sous le gaz, ils vont le bruler aussi ?!

**(bruler les gaz par millier de m3 car leur exploitation coute chère et n'est pas assez rentable à très cours terme.)*

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DAMIEN

le 4 octobre 2011 - 15:36 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Et Sarko qui veut nous faire croire qu'il est soudain devenu un antischiste, alors qu'il soutenait encore le 1er ministre polonais sur ce sujet au printemps dernier. LOL !

Un truc à lire, le reportage de Politis sur l'exploitation du gaz de schiste aux USA, édifiant :

<http://www.politis.fr/L-Amerique-maso-schiste,15274.html>

<http://www.politis.fr/Gaz-de-schiste-la-ferme-du-malheur,15348.html>

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SCOUT123

le 4 octobre 2011 - 17:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La droite, c'est le libéralisme !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LIBR

le 6 octobre 2011 - 20:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Les écolos-fascistes qui empêchent toute recherche nous font revenir a grand pas vers l'obscurantisme moyenâgeux

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ARSÈNE

le 9 octobre 2011 - 21:45 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La Préfecture de Seine-et-Marne ne s'oppose pas à la création d'un réseau de 14 ouvrages de surveillance environnementale de la masse d'eau dite "tertiaire Champigny-en-Brie et Soissonnais" par la Sté Toréador Energy France SCS, 9 rue Scribe 75009 PARIS représentée par M. Emmanuel Mousset sur les communes de Jouarre et de Doue.

Courrier de la Préfecture daté du 12 septembre 2011, en affichage publique depuis le 14 septembre 2011.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PFOHL

le 10 octobre 2011 - 22:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



On sait qu'une bonne partie de la France est exposée à des risques géologiques (vallée du Rhône, Alsace, etc.). On sait aussi qu'il ne faut souvent pas grand chose pour qu'une catastrophe se produise (derniers tsunamis). Il serait intéressant de connaître les risques générés par ces procédés à plusieurs milliers de mètres sous terre !!!

Premier choc pétrolier, 1973 ! Il y a belle lurette qu'on aurait pu s'inquiéter de trouver une autre forme d'énergie que le pétrole, notamment pour les voitures. Compte tenu des bénéfices engrangés par les Etats sous forme de taxes, ce sera pendant longtemps encore un sujet tabou. Qu'un petit malin se fasse piquer avec une voiture modifiée pour fonctionner avec un système non ou peu taxé, il comprendra qu'on ne s'attaque pas impunément à la mafia étatique et trusts pétroliers. Tout n'est qu'affaire de profit, quitte à détruire tout ce qui ne constitue pas son intérêt personnel.

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

POLGE

le 22 octobre 2011 - 18:20 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



PAS DE FORAGES . PLUS DE MENSONGES . VOUS N'ETES PLUS CRÉDIBLES.SEUL LE PROFIT COMPTE PAR TOUS LES MOYENS !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

01010101

le 11 novembre 2011 - 11:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



___qi sont ces actionnr si choyés

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

VANDELLE

le 11 novembre 2011 - 11:55 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Je suis actuellement en classe de 3°. Avec un des mes camarades je dois faire un exposé sur un sujet choisi proposés en classe. Nous avons choisi les gaz de schiste et nous avons une dizaine de questions à vous poser dessus. Je voulais savoir si cela était possible.

Merci d'avance.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LÉGISTE

le 17 octobre 2012 - 16:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il faut s'attendre à devoir lutter pied à pied contre cette merde.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

01010101

le 17 octobre 2012 - 18:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bonjour

-pas spécialiste en écrit, je bégaye, m'y reprend à plusieurs fois pour rédiger, même quelques lignes, soit revues, augmentées, tant bien que mal corrigées, (je ne suis pas payé pour cette tâche je protège ma santé et par ricochet celle des usagers de l'immeuble)

-français de souche, né à paris, terrien, hébergé chez anne schatzman, elle avala y'a plus de 20ans, le contenu d'une boîte de médoc, pousser et mettre les personnes en condition de suicide est du viole, dépression nerveuse HP, arrêt maladie 5ans, séquelles gestes scories, depuis un bail écran des pressions de conseil syndical, syndic de copro de copropriétaires etc ... aiment pas ne pas "économiser garer dans l'immeuble",

-elle perche du haut de ses 1m55 un des 4 bât de la copro avec cul de sac refuge des gros poissons de l'immeuble, elle me harcèle, pas un jour sans qu'elle me reproche de cacher, casser, déplacer, jeter, toucher, voler ses affaires et objets, la propriété privé est une obsession -sécurité-, en même temps que du vol, de même que la propriété des moyens de productions

-a. schatzman a faillit être écrasée par un des 4 roues de l'esclavagiste "gurler" activité du sire ; ateliers de coutures clandestins possède une vaste maison avec un grand jardin peut s'être vengé volé l'olivier de a.schatzman 75€ suite à sa mise en justice du faite des fréquentes allées/venues de ses camionnettes de livraisons fils, tissus, machines à coudre ...

-notre fille, a frôler la percussion de motocycliste, de l'un des sbires de l'ex copro noble du palace, que lui ont acheté (combien), les "picard/selloum" (PS), en pleine animation des portes ouvertes des ateliers d'artistes de belleville paris20 de mai 2012, ils ont emménagé dispensant aux visiteurs de notre exposition des nuages de poussière de plâtre, bruits de ponceuse

-sur les travaux incessants, la copro n'en est pas une, c'est une putain d'usine, quand un a finit un autre démarre, parfois ils sévissent dans 3 ou 4 appart' en même temps, vide juridique, que dit le Règlement de Copropriété (RC) de cette fréquence ? or, ce qu'il dit, -machines-outil interdites dans l'immeuble-, véhicule automobiles 2-3-4 roues et plus itou

-daniel rené villermet retraité mauvais métallo, licencié une centaine de fois, et, à la rue "sdf" 3 ans, sans € pour acheter une maison de campagne, ni une île déserte loin de tout tel la folle milliardaire "bettencourt liliane"...

-40 rue de belleville paris 75020 / 01 79 25 61 25

-depuis plus de 15 ans je bataille pour une cour sans dicta du pétrole

_ 15-10-12 / environ 10:00, grosse blanche camionnette diesel grande largeur AJ-403-AV-15 menuiserie "geSSy" 1 chemin des églantines 15250 reilhac, tél : 0171491383 rentre dans l'immeuble, extérieur des 4 roues frottent au bord des trottoirs du porche -a-, muets les "picard/selloum" du palace aux 7 fenêtres 4 niveaux et 2 portes attendent que ces 3 ouvriers finissent le fastidieux rentrer dans l'immeuble, comme la "gardienne" technicienne de surface madame "barozo lorinda" (de quel droit, même pas française de souche, elle permet aux 3 du camion de rentrer, elle a une clé du verrou, ils doivent être ces 3 ouvriers d'origine portugaise)

-et, ces 3 ouvriers de province et la nouvelle copropriétaire de la campagne hollandaise, déplacent avec leurs mains du bout de leurs bras et poignets, nos plantes vers le bord du trottoir du bât -e-, augmentent l'espace pour permettre à la grosse blanche camionnette petit camion de polluer jusqu'au pied du bât -b- c'est à dire pas tout à fait au fond du cul de sac

-je filme les scènes de la société du spectacle con à souhaits, mon action, à ces envahisseurs, ne plaît guère

-selon le jeune des ouvriers ils ont fait 8h de route, je songe, matériel ils ont à vider, je pense plutôt ; pas la conscience tranquille se garent pas en extérieur, peur de se faire

casser ou voler, se garer est long, parc-mètre payant, mieux vaut pour ces colons provinciaux faire du bruit 40 rue de belleville paris20, salir murs, oreilles, plantes, poumons, fleurs, pavés, si j'avais un conseil, c'est celui de faire très gaffe au retour sur la route pour rejoindre "aurillac" et ses environs, accident vite arrivé !!

-le chauffeur sous le porche -a- peut à peine entre-bailler la portière pour sortir du camion, presse son bleu de chauffe sale au mur de pierres apparentes refait récemment après nombres tâtonnements onéreux ...

-le RC interdit aux véhicules automobiles l'immeuble, normal le climat change

-la nouvelle copropriétaire qui emménage, ou fait des travaux, ou les 2, dit que nos plantes n'ont pas à être à cet endroit et, avoir l'autorisation de la "gardienne" de rentrer le camion

-la gardienne donne l'autorisation aux 3 de "geSSy" de tricher sur le RC, à des ordres de l'extrême droite portugaise américaine, possède un grand terrain à "champigny/marne", avec plein de place pour planter un olivier

-la dame nouvelle copropriétaire bruyante ici, d'un certain âge, n'a pas demandée l'autorisation de rentrer le camion dans l'immeuble, bordel/entropie de la droite et de l'extrême droite au reflet hollandais

-ni celle écrite du conseil syndical, ni du syndic, ne l'a pas non plus de ceux les plus nombreux préférant les cours avec des parfums de fleurs et de plantes et sans bruit, aux bruits/puanteurs diesel en france 50000 morts/ans du aux particules fines cancérigènes, la chimie des gaz d'échappements se collent aux peintures des murs les font sombres, sous nos semelles fuites sur les pavés huiles grasses cambouis des incontinents moteur à explosions, alors, NON AUX gaz, huile ET pétrole DE schiste !!

-ce coup de force violent digne de néo-nazillons, va faire des gorges-chaudes chez les "climatosceptiques" de l'immeuble, fanas des "allègre claudie" et "cornillot pierre", vont pouvoir railler le vieux con, artiste aux idées tordues

-plus cher pour les pauvres, frais ravalement pour toute la copropriété, pas que pour la nouvelle copropriétaire caSSant les parties communes, ce qui est pourtant prévu par le RC, quand, l'artisan "geSSy", n'a pas ces frais, ni ceux garer rue belleville

-et, venir de "trifouilly-les-oies" ou de péta ou schnock bricoler des fenêtres double-vitrage, quand, un portail -a- étanche à bruits et gaz d'échappement de la rue de belleville, serait bon, j'oublie, le bon sens : chose la moins bien partagé du pouvoir

-le mvt mondiale anti-gaz, huile et pétrole de schiste concerne donc pas les néo-nazis de "geSSy" de "reilhac" près d'aurillac"

-ouvriers sans chariot pour transporter le matériel, du point de stationnement dans la rue, au chantier au fond de la cour en cul de sac bât -c-

-le syndic copro doit faire respecter le RC, prévenir les nouveaux venues ; véhicules automobiles interdits, qu'ils préviennent leurs artisans et visiteurs

-pour le syndic "paSSet" et autres syndic, copropriétés égale vaches à lait bien juteuses à presser à l'infini, les copros gogos béats incapables de s'auto-gérer d'auto-gestion acceptant de subir c'est maquereaux

-l'amie de "neraudau" pdt conseil syndicale madame "bodi" devrait avoir honte, muette, devant elle son petit à poussette bronches sur le pot d'échappement

-néanmoins, il est impensable que les mères de l'immeuble, avec enfants en bas-âges, enfants, aiment cette rentrée/stationnement

-Pétition expliquer bon sens plus économies de fermer définitivement le côté verrou du portail -a-

-en même temps que la rentrée en force vite vite production-production "néo nazi" de (AJ-403-AV-15) menuiserie "geSSy" 1 chemin des églantines, 15250 reilhac tél : 0171491383, le motocycliste locataire, de la copro "carbunard nathalie" d'en face "ma fenêtre", déménagement, va pas loin, courtes durées entre 2 venues avec un diable

-la rentrée en force de AJ-403-AV-15 "jumper" "citroën" (pub' pour cet enclulé de milliardaire de l'industrie automobile particulièrement polluante), eu put être évité, toutes les autres aussi (moins de ravalements etc)

-au lieu d'être rangées au trop petit local qui leur est attribué, d'accès bête, le trop petit nombre de poubelles elles débordent, elles peuvent l'être derrière le portail porche -a-, à verrou et barre oblique fermé définitivement aux 4 roues, que du bonheur

-comment font et d'innombrables autres dans le monde, ceux du 38 rue belleville et toutes les portes d'immeubles jusqu'au métro belleville d'accès d'à peine 1m de large, et du 66-68-70-72 rue belleville aux larges portes mais avec pour y accéder des marches allant du trottoir aux pieds de portes

- AJ-403-AV-15 stationnée dans la cour bas du bât -b- à 21:58 du 15-10-12, là encore nul partage du travail, ça travail jusqu'à pas d'heure, la grosse camionnette blanche, ce petit camion va coucher dans l'immeuble

-16-10-12 / 22:14 elle est toujours en fond de cour, les 3 prolos partis tout à l'heure à

20:39 GLING !! m'ont attiré le regard

-17-10-12 / 13:20 même truc

__STOP EXTRACTIVISME

un GRAND bravo à cette copro mortifère/victimaire, au revoir

daniel rené villermet

Ce mail a été envoyé avec un ordinateur qui participe à la sortie du ☞
avec ENERCOOP

D : diderot, R : rousseau, V : voltaire, très drôle !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

8 pings

L'Élysée couvre les gaz de schiste » OWNI, News, Augmented « Earthmergency le 4 octobre 2011 - 14:50

[...] Via Scoop.it – earthmergencyLe gaz de schiste n'est pas banni par Sarkozy. Derrière les trois permis abrogés par l'Élysée, à grand renfort de communication, 61 autres permis permettent de recueillir des gaz de schisteShow original [...]

Les gaz de schiste toujours pas interdits en France | Scout123 le 4 octobre 2011 - 17:19

[...] une fois, c'est le journal OWNI qui nous démontre tout cela ! Que ferions-nous sans eux [...]

L'Élysée couvre les gaz de schiste : seulement trois permis abrogés (sur 64 actuellement en cours) ... | Résistance Inventerre le 5 octobre 2011 - 0:05

[...] Owni – 4 octobre – Marion Boucharlat [...]

GAZ TOI DE LA » Blog Archive » LES ANTI-SCHISTES EN GARDE À VUE le 5 octobre 2011 - 23:55

[...] Pas de banderoles anti-gaz de schiste à l'arrivée de Nicolas Sarkozy dans les Cévennes mardi 4 octobre ? Rien d'étonnant : la quinzaine de militants réunis pour manifester a été mise en garde à vue plus de trois heures avant que n'arrive le chef de l'État. Mobilisé via les réseaux locaux, le petit groupe avait décidé de s'installer la veille au soir dans le stade de la commune de Mialet (Gard) où l'hélicoptère présidentiel devait atterrir. Ils ont tous été relâchés le mardi en début d'après-midi, après le départ du président de la République du Musée du Désert où il avait prononcé un discours confirmant l'abrogation de trois permis de recherche de gaz de schiste. [...]

Rattrapages de l'actu, semaine du 1er au 7 octobre (n°83) | Verso-Recto.fr le 7 octobre 2011 - 20:38

[...] interdite par une loi en juillet. 61 autres permis d'exploration gaziers et pétroliers sont en revanche toujours en vigueur. Les industriels disent ne pas comprendre la décision [...]

L'Élysée couvre les gaz de schiste « BASTA!GAZ le 15 octobre 2011 - 21:40

[...] un article de Sylvain Lapoix paru sur OWNI [...]

GAZ TOI DE LA » Blog Archive » L'ÉLYSÉE COUVRE LES GAZ DE SCHISTE le 23 novembre 2011 - 0:12

[...] <http://owni.fr/2011/10/04/sarkozy-mou-sur-le-schiste-permis-sarkozy-gasland-total/>
Catégories: A la une You can follow any responses to this entry through the RSS 2.0
feed. You can leave a response, or trackback from your own site. Leave a Reply [...]

Les anti-schistes en garde à vue » OWNIschiste le 25 décembre 2011 - 11:27

[...] Pas de banderoles anti-gaz de schiste à l'arrivée de Nicolas Sarkozy dans les Cévennes mardi 4 octobre ? Rien d'étonnant : la quinzaine de militants réunis pour manifester a été mise en garde à vue plus de trois heures avant que n'arrive le chef de l'État. Mobilisé via les réseaux locaux, le petit groupe avait décidé de s'installer la veille au soir dans le stade de la commune de Mialet (Gard) où l'hélicoptère présidentiel devait atterrir. Ils ont tous été relâchés le mardi en début d'après-midi, après le départ du président de la République du Musée du Désert où il avait prononcé un discours confirmant l'abrogation de trois permis de recherche de gaz de schiste. [...]